

Coronavirus

Plusieurs cas de maladie due au coronavirus à la date du 26 Février 2020 ont été recensés en France.

Dans ce contexte, France Assos Santé **souhaite rappeler les comportements adaptés en cas de doute ou de constat de signes susceptibles de faire penser à la maladie due au coronavirus**. Il s'agit également de sensibiliser l'ensemble des usagers et surtout des patients les plus fragiles pour qui le recours aux « gestes barrières » seront potentiellement les plus bénéfiques.

Les symptômes

Ce sont ceux d'une maladie virale infectieuse comme la grippe avec souvent des signes pharyngés ou respiratoires évoquant une angine, une grippe et des difficultés à respirer. Le plus souvent un épisode de fièvre est présent. Les complications relativement rares de l'infection vont plus souvent toucher les personnes âgées de plus de 60 ans, surtout si elles présentent des maladies chroniques ou un affaiblissement de leur immunité quelle qu'en soient les causes (maladies, traitements).

Les symptômes apparaissent en général après quelques jours dans la période dite d'incubation. Celle-ci est de 14 jours maximum même si les symptômes apparaissent rapidement. Pendant cette période, toute personne contaminée peut en contaminer d'autres.

Les personnes concernées

Au premier chef, il s'agit de personnes qui ont pu rentrer en contact avec d'autres personnes contaminées dans les pays, régions ou communautés déjà connus (outre la Chine, environ 30 pays ont enregistré des cas de maladie au coronavirus). Les voyageurs revenant de ces zones doivent être particulièrement attentifs à tous les signes, mêmes mineurs, qui peuvent évoquer une possible contamination.

Dans certains pays dont l'Italie, la contamination est possible localement, c'est-à-dire en étant en contact avec des personnes qui ne reviennent pas des zones connues à risque. C'est cette évolution qui explique notamment la différence entre la présence d'un « cluster », c'est-à-dire d'un petit nombre de personnes qui ont pu être identifiées comme ayant été en contact avec un voyageur revenant d'une zone à risque connu, et un foyer. Dans ce deuxième cas de figure, tout le monde est susceptible de présenter les signes de la maladie et contaminer son environnement immédiat (une proximité est nécessaire, le virus se transmettant par des éternuements, les contacts directs ou via des objets qui auraient été touchés).

La conduite à tenir en cas de doute

Un numéro vert est disponible pour poser toutes les questions générales sur le coronavirus (par exemple si vous revenez d'Italie ou si vous avez des enfants et des proches qui ont voyagé

dans une des régions ou pays touchés). **Le numéro de la plateforme d'information est le 0800 130 000 (appel gratuit).**

Si vous avez un doute et surtout si vous êtes dans les deux catégories présentées préalablement (contact avec des voyageurs et personnes provenant des zones à risque, présence de symptômes évocateurs) il est conseillé de ne pas se rendre aux urgences et d'appeler en priorité le 15 (SAMU). Se précipiter dans les services d'urgence n'est pas souhaitable, à la fois pour éviter des risques de contamination dans les cas où les symptômes que vous présentez ne sont pas ceux d'une maladie due à un coronavirus et également parce qu'il est important de ne pas saturer les capacités des services d'urgence.

En cas de doute il est impératif que vous adoptiez immédiatement les « gestes barrières » qui vous protégeront (il n'est pas encore confirmé que les signes soient ceux d'une maladie due au coronavirus) et surtout pour prévenir la contamination de vos proches ou d'autres personnes.

Si vous êtes susceptibles d'avoir attrapé la maladie COVID 19 (cas probable) et en l'attente de confirmation grâce à un test biologique spécifique.

En l'attente du résultat du test biologique qui prouve la présence du coronavirus, des mesures d'isolement et de confinement seront prises (quelques heures sont nécessaires pour obtenir les résultats).

Dans de nombreux cas, les tests biologiques ne confirmeront pas la présence du coronavirus mais vous pouvez néanmoins avoir besoin d'être suivi médicalement (par exemple dans les suites de complications d'une grippe saisonnière qui est toujours active en France en février).

Si vous présentez une maladie COVID-19 dûe au nouveau coronavirus SARS-Cov-2

En cas de confirmation d'une infection par le coronavirus SARS-Cov-2 responsable de la maladie COVID-19, votre médecin ou une équipe médicale vous prendra en charge et adaptera votre prise en charge en fonction de la gravité des symptômes et des évolutions. Il vous sera également demandé de limiter au maximum les contacts avec vos proches ou avec d'autres personnes. L'hospitalisation ou le confinement (à domicile ou dans ces lieux spécialisés) peut être indispensable.

Pour la majorité des personnes touchées, la maladie COVID-19 peut être bénigne et guérir spontanément, sans traitement en deux semaines. On estime aujourd'hui que ce sera le cas pour environ 80% des personnes concernées. Les formes plus graves, mais ne nécessitant pas des soins très lourds, peuvent nécessiter plus de temps avant de guérir.

Pour les personnes présentant des troubles graves, notamment respiratoires, une hospitalisation en réanimation et la mise en œuvre de traitements lourds est justifiée. Des corticoïdes, des antibiotiques et d'autres médicaments antiviraux peuvent être administrés. Certains d'entre eux sont actuellement évalués dans le cadre du protocole de recherche clinique. La mise au point de vaccins fait l'objet d'un effort important mais ceux-ci ne seront pas disponibles avant plusieurs mois et ne seront utiles qu'à titre préventif chez les personnes non-contaminées.

Dans l'état actuel des connaissances, la maladie est plus grave pour les personnes âgées de plus de 60 ans et chez les personnes présentant une maladie chronique ou une immunité affaiblie, notamment par des traitements.

Comment prévenir la maladie : l'importance des « gestes barrières »

En fonction du contexte, un confinement peut être recommandé, voire imposé par les autorités sanitaires. **Il permet de limiter au maximum les contacts afin de freiner la propagation du virus et donc l'impact de la maladie.** Ce type de mesure n'est pas appliqué actuellement en France mais est susceptible de l'être si des foyers apparaissent localement (par exemple au niveau d'un immeuble, d'un quartier ou d'une ville).

Dans tous les cas, les « gestes barrières » recommandés pour réduire la transmission des maladies infectieuses hivernales ont tout leur intérêt pour freiner une épidémie de coronavirus responsable de COVID-19.

- se laver les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique ;
- se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou éternue ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche.

Même en l'absence de mesures de confinement, et si vous êtes dans la catégorie des usagers et patients à risque de présenter une forme grave de la maladie COVID-19, il est recommandé de rester chez soi, de limiter les sorties, d'éviter d'emprunter les transports en commun et de fréquenter des lieux réunissant de nombreuses personnes et a fortiori des foules (événements sportifs par exemple). Le port d'un masque (type FFP2) peut également être cité.